
EDUCATEUR SPECIALISE

RENTREE 2019

**Pour les formations d'assistant de service social,
de conseiller en économie sociale familiale(1),
d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé
et d'éducateur technique spécialisé :
nouvelles modalités d'inscription**

Dorénavant, la sélection à l'entrée en formation se fait sur étude du dossier et entretien d'admission (payant) (modalités d'entretien propres à chaque établissement de formation).

Deux modalités :

1/ Vous êtes **lycéens et futurs bacheliers, apprentis, étudiants en réorientation ou demandeurs d'emploi**(2), vous devez vous pré-inscrire sur la plateforme Parcoursup à partir de janvier 2019.



2/ Vous êtes **salariés**, vous devez vous adresser directement à l'établissement de formation de votre choix qui vous indiquera la nouvelle démarche à suivre.

- (1) L'accès à la formation de CESF (3ème année pour obtenir le diplôme d'Etat - après le BTS ESF) se fait directement auprès des établissements de formation (et non pas via Parcoursup).
- (2) Pour les demandeurs d'emploi, la pré-inscription via Parcoursup dépend de la prise en charge financière de la formation par le Conseil régional du territoire concerné. Se renseigner auprès de Pôle Emploi.



INSTITUT SAINT LAURENT

www.institutsaintlaurent.org

Contact téléphonique : V.Ducrocq 04.78.33.94.40

**UNAFORIS, Union nationale des acteurs de formation
et de recherche en intervention sociale**

www.unaforis.eu

Page dédiée aux nouvelles modalités d'inscription :

<http://www.unaforis.eu/article/rentree-2019>